



Agence de Développement Territorial des Hauts-de-Seine

PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1 AUX COURTILLES



EVOLUTION DU RESEAU BUS

Mars 2012

INTRODUCTION

Le prolongement du tramway T1 aux Courtilles, prévu en novembre 2012, va s'accompagner d'une évolution du réseau de surface du secteur.

Les lignes de bus impactées par cette restructuration sont les suivantes :

- 378 (La Défense – Mairie de Villeneuve-la-Garenne)
- 178 (La Défense – Place Paul Herbé Villeneuve-la-Garenne)
- 166 (Porte de Clignancourt – Colombes Audra)
- 240 (Gare d'Argenteuil – RER C Gennevilliers)
- 340 (Clichy Berges de Seine – Les Louvresses Gennevilliers)
- 276 (La Défense – Gabriel Péri)
- 577 (Asnières Gennevilliers Gabriel Péri – Les Grésillons RER)
- 137 (Porte de Clignancourt – Villeneuve-la-Garenne)
- 177 (Gabriel Péri – Villeneuve-la-Garenne ZI Nord)
- 261 (Eglise de Franconville – Mairie de Villeneuve-la-Garenne)
- 578 (Mairie de Villeneuve-la-Garenne – 23, rue Charles Michel)
- N51 (Gare d'Enghein – Gare Saint-Lazare)

Le présent dossier précise les modifications apportées à ces lignes, tant en structure qu'en niveau d'offre.

Quelques modifications diffèrent de celles prévues à l'avant-projet :

- sur la commune de Villeneuve la Garenne où l'itinéraire des lignes 177, 137 et 261 a été revu (permutations d'itinéraire) en concertation avec la Ville et le STIF,
- l'absence de gare routière au RER C Gennevilliers a nécessité de limiter le nombre de lignes en terminus au RER. La RATP a, en conséquence, fait de nouvelles propositions impactant les lignes 240, 340, 276 et 577,
- L'arrivée du T1 aux Courtilles avant le T2 à Bezons a nécessité de revoir le phasage des différentes évolutions de la ligne 378 touchée par les deux projets. Initialement, les AVP T1 et T2 prévoyaient la coupure de la ligne aux 4 Chemins lors de la mise en service du T2 au Pont de Bezons pour être par la suite supprimée à l'arrivée du T1 aux Courtilles.

Réorganisation du réseau d'autobus

1- Ligne 378

1-1- Descriptif de la restructuration

La ligne 378 étant en doublon avec le tramway entre la mairie de Villeneuve et Les Courtilles, celle-ci sera coupée aux Courtilles. Seul le tronçon La Défense- Les Courtilles sera conservé en attendant la restructuration du réseau à la mise en service du T2 au Pont de Bezons.

1-2- Niveau d'offre

Le niveau d'offre actuel (amplitude et fréquences) sera conservé. Comme aujourd'hui, la ligne ne roulera pas le dimanche.

2- Ligne 178

2-1- Descriptif de la restructuration

La ligne 178 étant en doublon avec le tramway entre le RER C Gennevilliers et la mairie de Villeneuve, celle-ci sera coupée au RER C Gennevilliers. Seul le tronçon La Défense- RER C Gennevilliers sera conservé.

NB : demande de 3 linéaires au terminus Gennevilliers RER C pour les lignes 178 et 177 (voir § aménagements de voirie)

2-2- Niveau d'offre

Le niveau d'offre actuel (amplitude et fréquences) sera conservé.

3- Ligne 166

3-1- Descriptif de la restructuration

La ligne 166 étant en doublon avec le tramway entre le RER C Gennevilliers et Les Courtilles, et la ligne 304 pouvant reprendre l'offre du 166 entre Les Courtilles et Colombes Audra (itinéraire commun), celle-ci sera déviée, à partir du rond-point P. Timbaud à Gennevilliers vers la ZAC des Louvresses, reprenant ainsi la desserte de cette ZAC assurée aujourd'hui par la ligne 340.

La nouvelle ligne 166 reliera ainsi la Porte de Clignancourt à la ZAC des Louvresses via la mairie de Saint-Ouen et le RER C Gennevilliers.

NB : Son itinéraire sera prolongé à la Porte de la Chapelle lors du prolongement du T3 à cette Porte.

3-2- Niveau d'offre

Du lundi au vendredi, le niveau d'offre actuel (amplitude et fréquences) sera conservé.

Le week-end, la ZAC des Louvresses ne sera pas desservie (immeubles de bureaux uniquement). Faute d'une gare routière au RER C Gennevilliers, le retournement des bus se fera au niveau des Barbanniers.

4- Lignes 240, 340, 276 et 577

4-1- Descriptif de la restructuration

4-1-1- Lignes 240 et 340

En provenance des Berges de Seine à Clichy, à partir du rond-point P. Timbaud à Gennevilliers, la ligne 340 reprendra l'itinéraire de la ligne 276 jusqu'au Centre de Vie du Port de Gennevilliers pour être ensuite fusionnée avec la ligne 240 jusqu'à la Gare d'Argenteuil.

L'indice 340 sera conservé pour cette nouvelle ligne. La ligne 240 sera supprimée.

4-1-2- Ligne 276 et 577

En provenance de La Défense, à partir du Centre de Vie du Port de Gennevilliers la ligne 276 sera envoyée aux Courtilles où elle fera son terminus (reprise du tronçon Centre de Vie- Les Courtilles abandonné par le 240).

Le tronçon Centre de Vie - RP P. Timbaud, abandonné par le 276, sera repris par la fusion 240-340 décrite ci-dessus.

Le tronçon RER C Gennevilliers - RER C Grésillons abandonné par le 276 sera repris par la boucle RER Grésillons de la ligne River Plaza 577.

En provenance du site River Plaza, la ligne 577 sera prolongée vers la rue des Caboeufs pour reprendre ensuite l'itinéraire du 276 jusqu'au RER C Gennevilliers (via l'avenue Louis Roche dans les deux directions).

NB : Itinéraire au niveau du terminus Gennevilliers RER à confirmer selon linéaire disponible en terminus (voir \S Aménagements de voirie).

4-2- Niveau d'offre

L'amplitude et les fréquences de la nouvelle ligne 240-340 seront calquées sur l'offre de la ligne actuelle 240.

L'amplitude de la ligne 276 sera identique à l'amplitude de la ligne 240 actuelle pour maintenir la liaison entre Les Courtilles et le Port de Gennevilliers.

Une fréquence de 20' en heures de pointe et de 30 minutes en heures creuses sera proposée.

A l'heure de pointe, pour la boucle du River Plaza (577), un intervalle de 10' entre deux passages sera maintenu ; la seconde boucle reliant Asnières Gennevilliers au RER C Gennevilliers aura un intervalle de 20'. Cette ligne jusqu'alors exploitée en matériel mixte (minibus et midibus) sera désormais exploitée en midibus sur l'ensemble de l'itinéraire.

NB : Au creux, le fonctionnement en TAD sera abandonné pour passer à des horaires fixes entre le RER Gennevilliers et Gabriel Péri. Dans cette hypothèse, l'intervalle proposable sera de 60'.

Toutefois, il sera nécessaire d'évaluer l'impact de ces changements sur l'offre conventionnée avec l'entreprise River Plaza.

5- Ligne 177

5-1- Descriptif de la restructuration

En provenance de Gabriel Péri, à partir du boulevard Gallieni, la ligne empruntera la rue du Fond de la Noue puis la voie nouvelle (Gérard Philippe) jusqu'à la place Paul Herbé pour ensuite rejoindre le boulevard Charles de Gaulle jusqu'au rond-point de la ZI Nord où elle fera son terminus. Dans le sens retour, la ligne empruntera

le boulevard Charles de Gaulle via la place Paul Herbé jusqu'à la rue Dupont de Chambon pour reprendre ensuite le boulevard de Verdun puis la voie nouvelle (Gérard Philippe).

5-2- Niveau d'offre

Le niveau de l'offre de la ligne sera sensiblement diminué. Cette réduction de l'offre est rendue possible grâce au report sur le tramway des voyageurs souhaitant relier le secteur de la mairie de Villeneuve-la-Garenne au métro 13). Cette opération est menée conjointement avec celle de la ligne 137.

6- Ligne 137

6-1- Descriptif de la restructuration

Son itinéraire sera modifié sur Villeneuve-la-Garenne. En provenance de la porte de Clignancourt, après le pont de Saint-Ouen, la ligne empruntera le boulevard de Gallieni jusqu'au boulevard de Verdun et la rue Brandin (itinéraire abandonné par le 177), puis desservira la rue de la Fosse aux Astres et l'avenue Georges Pompidou (même itinéraire dans le sens retour). Le terminus de la ligne se fera aux abords de la ZI Nord (emplacement à définir : a priori dans la rue Philippe Lebon avant de déboucher sur le Bd Charles de Gaulle).

6-2- Niveau d'offre

Le niveau d'offre actuel (amplitude et fréquences) sera conservé.

7- Ligne 261

7-1- Descriptif de la restructuration

En provenance de Franconville, à partir du boulevard Charles de Gaulle, la ligne sera déviée dans l'avenue du Maréchal Leclerc, desservira ensuite le boulevard de Verdun, la rue du Haut de la Noue, le Chemin des Réniers, la rue de la longue Bertane et la rue de la Bongarde pour faire son terminus dans la ZAC de la Bongarde.

7-2- Niveau d'offre

Le niveau d'offre actuel (amplitude et fréquences) sera conservé.

8- Ligne 578

La ligne 578 mise en exploitation le temps des travaux sera supprimée.

9- Ligne N51

9-1- Descriptif de la restructuration

En provenance de Gare d'Enghein, la ligne empruntera la rue Villebois Mareuil, puis la rue des Azalées, l'avenue des Lots communaux, la Rue Eugène Vavin et l'avenue Lucien Lanternier à Gennevilliers.

9-2- Niveau d'offre

Le niveau d'offre actuel (amplitude et fréquences) sera conservé.

10- Aménagements de voirie et terminus à réaliser

10-1- Ligne 378

Aux Courtilles, la ligne fera son terminus sur l'avenue de la Redoute. En provenance de La Défense, les voyageurs seront déposés côté sud de l'avenue de la Redoute. Les bus effectueront leur retournement à vide pour se placer en position de départ côté nord de l'avenue de la Redoute (deux linéaires prévus avec un abribus placés au niveau du terminus du 304 actuel). Le terminus du 304 sera ramené au niveau des quais du tramway (arrêt de passage actuel des lignes 378 et 166). Un potelet sera à implanter (à hauteur de l'aiguillage du tram sous réserve de validation de la Ville)

Les locaux situés dans les bâtiments du métro pourront être utilisés par les conducteurs.

10-2- Lignes 178 et 577

Le projet d'aménagement d'une gare routière au niveau du terminus Gennevilliers RER C étant actuellement en suspens, la RATP a demandé au STIF et au CG92 l'aménagement de linéaires permettant d'accueillir en terminus les lignes 178 et 577.

En effet, la limitation de la ligne 178 au terminus Gennevilliers RER C reste subordonnée à l'exploitabilité du terminus et donc sur le nombre d'emplacements bus disponibles pour permettre la réalisation de l'offre de transport.

Au regard de sa fréquence élevée, de son niveau de perturbation et de la présence de la ligne 577, la RATP a donc demandé l'aménagement de trois linéaires pour deux bus du 178 et un bus du 577 dans la contre allée au niveau des quais tram.

A ce jour, si l'entrée/sortie du parking VP est maintenue en l'état, il n'est possible de positionner que deux bus (ligne 178 privilégiée).

Dans cette hypothèse, pour la ligne 577, un terminus sur voirie est à envisager. Ainsi, au lieu d'un itinéraire aller et retour passant pas l'avenue Louis Roche, il est à prévoir un itinéraire dissocié au niveau du RER Gennevilliers comme le fait le 276 aujourd'hui (arrivée au RER par Louis Roche et départ vers River Piazza par la rue Thomas Edison (possible du fait de l'absence de point d'arrêt entre le RER et la rue du Fossé Blanc).

Pour la ligne 577, seule la boucle effectuant la desserte du RER C Grésillons sera modifiée. Cette boucle étant prolongée sur l'avenue des Grésillons jusqu'à la rue des Caboeufs, le terminus actuel devant la station Total pourra être abandonné. La desserte du RER Grésillons se fera à l'arrêt « les Grésillons RER » du 177 dans les deux directions.

Un point d'arrêt sera créé dans la rue des Caboeufs au niveau de la Cuisine centrale (nom à définir). Un autre point d'arrêt « Fossé Blanc » sera créé en provenance du RER sur la rue du Fossé Blanc (a priori devant le CTM). En direction du RER, l'arrêt Fossé Blanc du 276 sera repris.

10-3- Ligne 166

A partir du rond-point P. Timbaud, la ligne reprendra les points d'arrêt et le terminus de la ligne 340 actuelle. Le week-end, les bus effectueront leur retournement au niveau du rond-point des Barbanniers.

Dans la ZAC des Louvresses, comme pour la ligne 340 aujourd'hui, les conducteurs pourront avoir accès aux toilettes de l'immeuble de bureaux le plus proche du terminus (pas de locaux dédiés prévus).

10-4- Ligne 340

Entre le rond-point P. Timbaud et la gare d'Argenteuil, la ligne 340 reprendra les points d'arrêt des lignes 276 et 240. En gare d'Argenteuil, les espaces prévus aujourd'hui pour la ligne 240 seront réutilisés.

NB : sur la partie ouest du port (entre le Centre de Vie et la Direction du Port), la ligne empruntera dans les deux directions la rue des Mercières pour desservir l'arrêt « Mercières » sur l'itinéraire actuel du 240.

10-5- Ligne 276

Aux Courtilles, le terminus de la ligne se fera sur la RD19. Les voyageurs seront déposés côté ouest de la voie (côté station de métro). Le retournement des véhicules se fera à vide et un quai de départ sera créé côté est sur l'évitement existant.

Les conducteurs accéderont aux locaux du métro.

NB : Comme pour la ligne 240-340, sur la partie ouest du port (entre le Centre de Vie et la Direction du Port), la ligne 276 empruntera dans les deux directions la rue des Mercières pour desservir l'arrêt « Mercières ».

10-6- Lignes 177, 137, 261

La question des points d'arrêt de ces trois lignes est traitée dans le cadre du projet de Ville de Villeneuve-la-Garenne.

La question des terminus sur la commune est en cours d'étude :

- Pour la ligne 177 : aménagement d'un terminus en évitement sur le boulevard Charles de Gaulle (2 linéaires).
- Pour la ligne 137 : aménagement d'un terminus dans la ZI Nord (2 linéaires) : a priori la boucle de retournement se fera par la rue Marcellin Berthelot puis par la rue Philippe Lebon pour rejoindre directement le boulevard Charles de Gaulle. L'aménagement d'un carrefour à feux avec tourne-à-gauche possible devra être réalisé (CG92).
NB : Pour information, dans le même temps la ville étudie la possibilité de desservir la ZAC des Chanteraines (au sud du bd Charles de Gaulle) avec le 137. La ligne entrerait dans la ZAC par la rue d'Estienne d'Orves pour ressortir par l'avenue des Louvresses à Gennevilliers. Cette boucle impliquerait la création d'une voie dédiée aux bus reliant Villeneuve-la-Garenne à Gennevilliers dans la ZAC (le terminus se ferait dans cette voie).
- Pour la ligne 261 : aménagement d'un terminus dans la ZAC de la Bongarde (2 linéaires prévus avec locaux conducteurs).

Il est à noter que ces aménagements ne seront pas réalisés lors de la mise en service du T1 aux Courtilles. Un terminus et un itinéraire de retournement provisoires seront mis en place jusqu'en mars 2013, date de mise en service des équipements. Pendant cette période provisoire, il pourra être demandé à la Ville de réutiliser les Algécos actuellement en place au niveau de la mairie. La question du financement (actuellement pris en charge par le centre bus de Pleyel) pourra également être abordée avec la Ville.

11- Tableau récapitulatif de l'offre

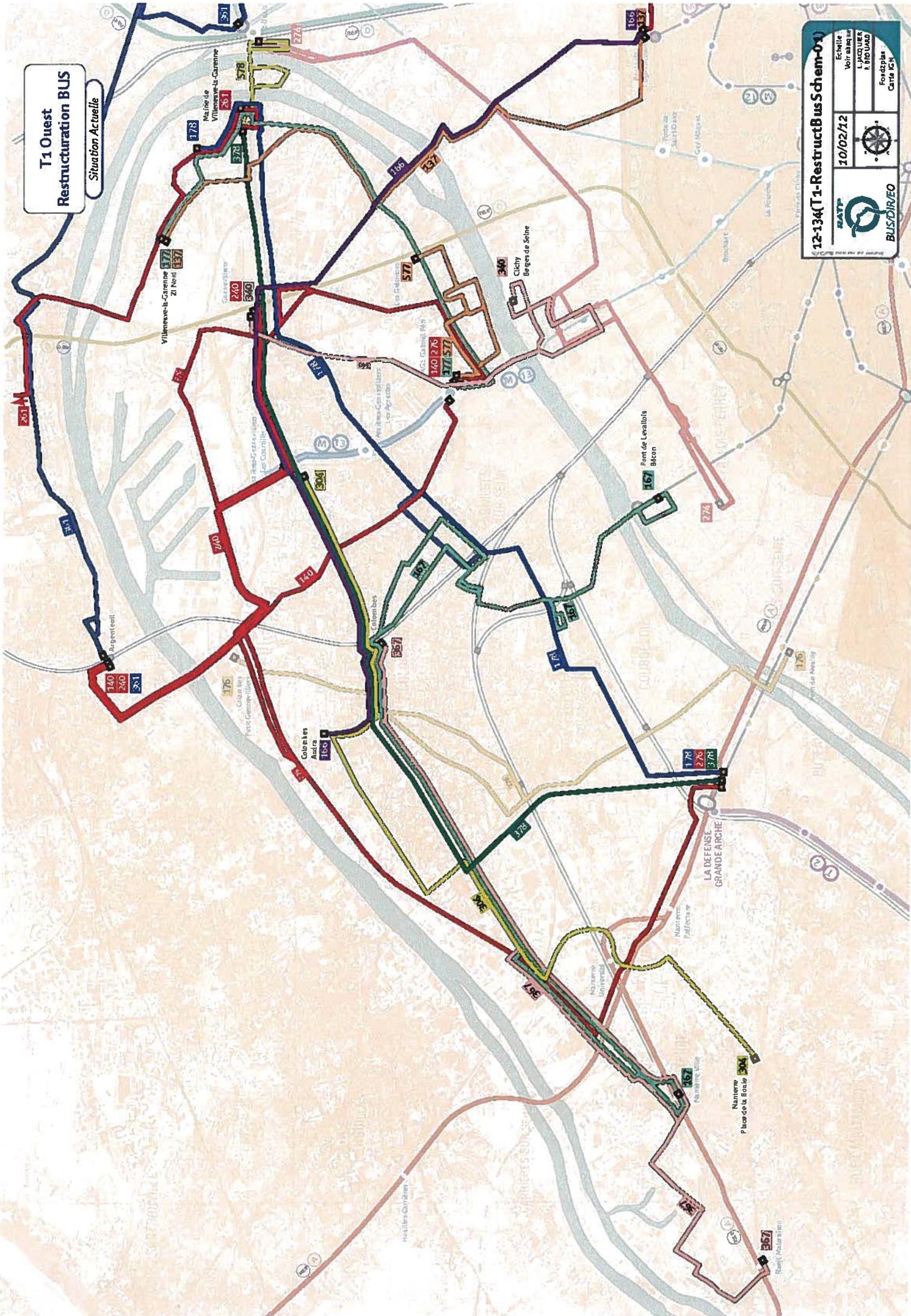
Le tableau ci-dessous récapitule l'offre de service (en semaine) arrêtée sur les lignes restructurées.

Lignes	Amplitude de service		Intervalle (mn)						Observations
	Actuelle	Prévue	Actuel			Prévu			
			HP	HC	Nuit	HP	HC	Nuit	
378	4h50' / 23h00	4h50' / 23h30	7-8'	10'	20'	Inchangé			* : 1er départ des Courtilles (service partiel)
178	5h30/24h34	5h30 / 24h41	6'	9'	20'	Inchangé			
166	5h30 / 22h35	5h30 / 22h35	8-9'	15'	-	Inchangé			le WE, service limité aux Barbanniers
240	6h20 / 21h00	6h20 / 21h00	22'	28'	-	Ligne supprimée			
340	5h50/ 19h50	5h50/ 21h00	22'	34'	20'	17'	30'	-	Fusion 240-340
276	6h54/ 19h40	6h25/ 20h30	10' / 20'	25	non	20'	30'	-	
577	7h30 / 20h00	7h30/ 19h48	20	25	non	10' / 20'	60'	-	
137	5h22/ 24h37	Idem	8	10	20	Inchangé			
177	5h00/ 24h05	Idem	8	17	30	Inchangé			
261	5h30 / 21h05	5h20/ 21h15		11	non	Inchangé			
578	5h30/ 24h30	5h30 / 24h30	6' / 12'	11	non	Ligne supprimée			
N51	24h30/ 4h55	24h30/ 5h00			50'	Inchangé			

Pour le week-end, le niveau d'offre restera inchangé. En particulier, les lignes 240-340, 276 et 577 ne circuleront pas. La ligne 378 ne circulera pas le dimanche.

T1 Ouest Restructuration BUS

Situation Actuelle



12-134(T1)-RestructBus Schem-01

Echelle: Voir plan de L'ACTUEL L'EXISTANT L'ENNOUVEAU

10/02/12

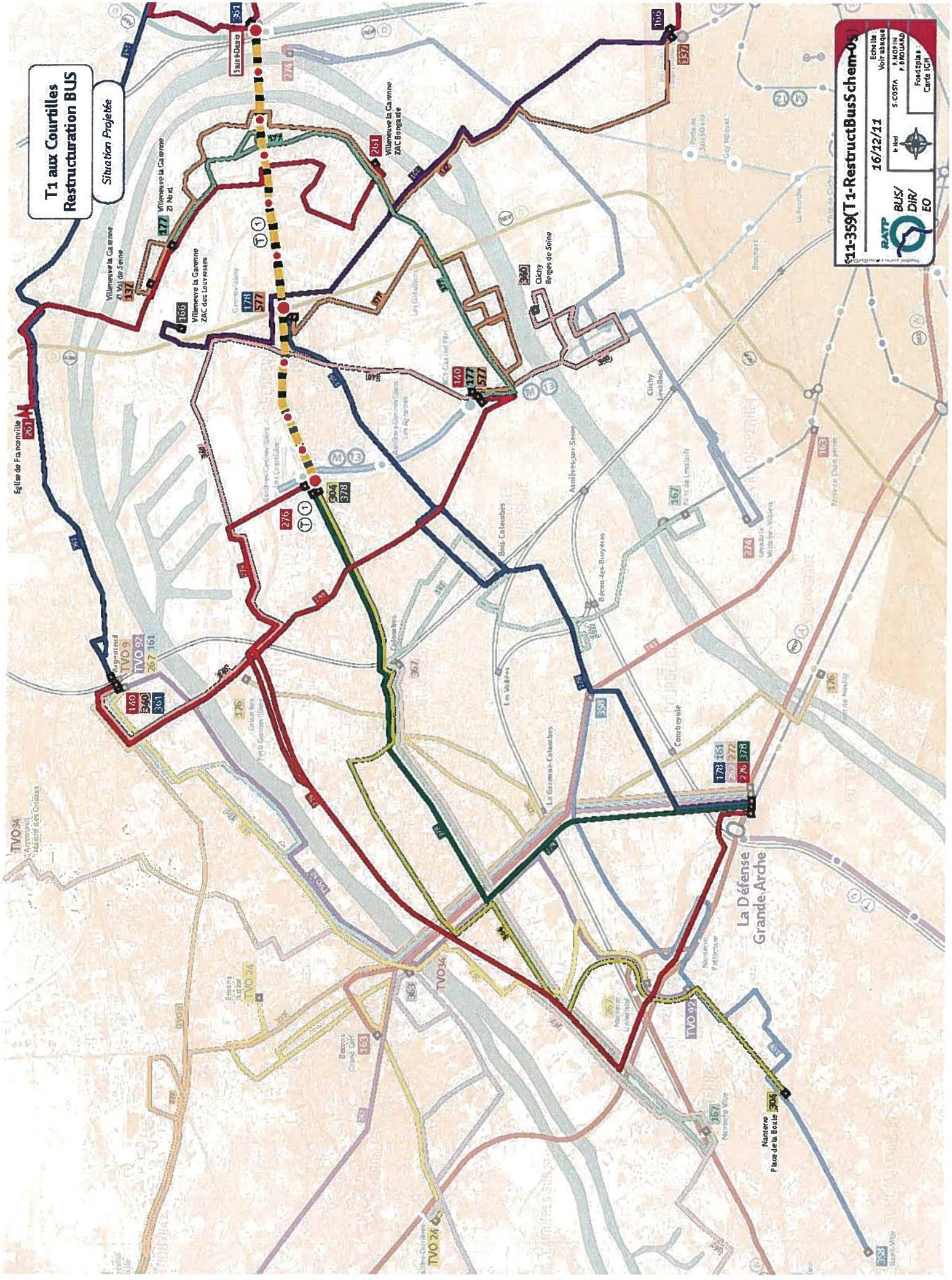
Forêtplan Carte IGN

RATP

BUSDIR/EO

T1 aux Courtilles Restructuration BUS

Situation Projetée



111-359 T1-RestructBusSchem-06

Eche la
Voie abaque

16/12/11

K. NOD
S. COSTA
P. BROUARD

Fédération
Carte ICF

RATP
BUS/
DIR/
EO